

Rapporteur : M. LEVEQUE Louis

M. LEVEQUE Louis, rapporteur : Ce rapport a pour objet d'approuver un 5^e avenant à la convention ANRU pour le quartier de la Duchère. Outre diverses dispositions techniques, cet avenant comporte deux dispositions importantes : la première, c'est le prolongement du financement de l'équipe projet jusqu'à 2015, et la seconde c'est de proroger au-delà de décembre 2013 la minoration TVA aujourd'hui à 7 % dont peuvent bénéficier les futurs accédants à la propriété, des opérations de construction neuve qui interviendront au-delà du 31 décembre sur les îlots 22, 23, 27 et 28, ce qui représente environ 200 logements. C'est une décision tout à fait importante pour poursuivre le projet de diversification de l'habitat sur la Duchère.

Ces deux rapports ont reçu un avis favorable de la Commission.

M. HEMON Pierre, Adjoint : Monsieur le Maire, mes chers Collègues, pour vous dire la satisfaction de notre groupe qu'un des 13 lauréats du label national d'Ecoquartier soit notre ville avec son quartier de la Duchère, comme l'a bien expliqué Louis Lévèque, je ne m'étendrai pas.

Je souhaite aussi à cette occasion saluer la loi pour l'accès au logement et à un urbanisme rénové, dite loi Alur, portée par la Ministre Cécile Duflot. Saluer son ambition aussi de rétablir une égalité d'accès au logement, parce que la fracture résidentielle est une composante majeure de la fracture sociale. Ce projet de loi s'est bâti sur une idée forte : « le logement n'est pas une marchandise et, avant même d'être un produit de placement ou une possibilité de rendement, le logement est un bien de première nécessité».

Je le souligne, car c'est cet esprit qui anime ici notre Majorité, sous l'impulsion de Louis Lévèque.

Cette loi comporte aussi des mesures d'importance qui concernent :

- l'encadrement des loyers qui donnera de nouveaux droits aux locataires du parc privé, pour faire baisser les loyers excessifs ;
- la lutte contre l'habitat indigne ;
- la promotion de formes d'habitat alternatives.

Quelques mots sur une mesure phare, très attendue :

Il s'agit de la Garantie Universelle des Loyers, qui permettra d'en finir avec les cautions arbitraires et prévenir les loyers impayés. Elle permettra de se passer du système faussement appelé « caution solidaire », qui contraignait des millions de locataires à demander l'aide de leurs familles ou de leurs proches.

En échange, les bailleurs verront le paiement de leurs loyers garantis. C'est en quelque sorte une Sécurité Sociale du logement qui est mise en place, Sécurité Sociale du Logement qui, en rassurant les bailleurs face aux risques de défaillances de leurs locataires, permettra d'éviter le drame des expulsions locatives.

De plus, en protégeant les propriétaires contre les risques d'impayés, on encourage la mise en location de logements vacants, tout en facilitant l'entrée en location de personnes disposant de revenus modestes ou irréguliers.

En conclusion, cette loi engage la transition écologique des territoires et est en fait, en totale complémentarité avec les mesures annoncées par notre Président de la République ce vendredi, en ouvrant la Conférence Environnementale. Je vous remercie.

M. GIORDANO Alain, Maire du 9^e arrondissement : Très rapidement, comme vient de le souligner notamment Louis Lévèque, nous venons de recevoir le premier label national éco-quartier, pour le réaménagement de la Duchère, premier label avec ses bâtiments HQE, avec ses espaces publics de qualité, avec ses services publics, comme la bibliothèque ou la nouvelle halle d'athlétisme, avec son nouveau grand parc, le parc du Vallon et ses 11 hectares.

C'est une fierté pour nous ! Je vous invite sincèrement à aller profiter de la terrasse, par exemple, de la brasserie sur la place Abbé Pierre, véritable cœur de ville, au centre du quartier, pour apprécier ce nouvel environnement, générateur et garant du vivre ensemble, de l'urbain au service de l'humain.

Aussi, si vous me le permettez, j'aimerais profiter de cette distinction nationale, pour remettre cette action dans un contexte plus global. En nous engageant à vos côtés, Monsieur le Maire, nous avions souhaité construire ensemble la ville de demain, une ville plus respectueuse de l'environnement, une ville plus apaisée, soucieuse des grands enjeux environnementaux.

Initié il y a déjà plus de dix ans, notre travail se voit donc salué, comme l'avait été la Confluence, devenue le premier quartier labellisé « durable », par l'Association à rayonnement international de protection de l'environnement, WWF.

Ces deux labels sont autant de symboles de l'exigence, que nous avons souhaités, en termes de développement durable, et cette exigence s'applique évidemment dans toutes les ZAC depuis 2005 : je pense au Bon Lait, à la Buire, et demain aux Girondins. Sur le Grand Lyon, ce sont plus de 10.000 logements HQE qui bénéficient d'un environnement de qualité.

Combien de villes en France peuvent se vanter de ces réussites, en tous cas de ces labels ? Quel autre territoire a su repenser son mode de vie, au plus près des problématiques de ses habitants ?

Monsieur le Maire, les réalisations concrètes embellissent la ville et, même si la route est encore longue, nous souhaitons poursuivre dans ce sens, pour intégrer chaque jour un peu plus la nature en ville. Merci.

M. LE MAIRE : Merci bien, Monsieur Giordano.

Ce que nous sommes en train de réaliser, c'est effectivement une écologie active, qui transforme dans le quotidien la vie des habitants et comme toujours, la vérité de l'intention, c'est l'acte. Et je pense que celles et ceux qui vivent à la Duchère s'aperçoivent avec satisfaction de la transformation de ce quartier.

Puisque, Madame Rabatet, vous cherchez des noms de rues, je vous signale le nom d'une habitante de la Duchère, qui s'appelait Mme Monot -je vous donnerai ses coordonnées-, qui a été l'une des pionnières de la lutte, qui habitait la barre 200, dite de Chicago et qui était une grande promotrice, avec nous, de la transformation de la ville.

Voilà, lorsque l'on est à la Duchère, que l'on voit la nouvelle façon de concevoir la ville, que l'on voit se développer le Parc du Vallon, qui sera terminé dans quelques mois et qui sera un nouveau lieu à découvrir pour les habitants de la Duchère, mais aussi pour tous les habitants de l'agglomération, alors on ne doute pas, Monsieur le Maire du 9^e arrondissement, que l'écologie est en mouvement à Lyon. Merci.

Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté)